

Cumuls

Jean-Charles Rielle va quitter le Conseil national

Candidat au Conseil municipal en Ville, le socialiste renonce à briguer un second mandat à Berne

Marc Moulin

La question tarabustait le PS genevois; elle est résolue. Jean-Charles Rielle réoriente sa carrière sur le plan local et retire sa candidature au Conseil national. «Vu la qualité de la liste socialiste pour cette élection, je n'ai pas d'inquiétude quant au plein maintien de nos trois sièges, explique-t-il. A 59 ans, j'ai donc décidé d'écouter mes envies. Je veux me consacrer à ma ville.»

Le PS l'a reconduit en janvier sur son ticket pour l'élection d'octobre. Mais il l'a alors élu derrière les autres sortants (Carlo Sommaruga et Maria Roth-Bernasconi) et Manuel Tornare, magistrat en Ville. En septembre, Jean-Charles Rielle avait été écarté de la course à la succession de Manuel Tornare à la Mairie, au profit de Sami Kanaan. Il s'est quand même inscrit pour l'élection du Parlement communal, fixée au 13 mars.

Parti pacifié

La décision de Jean-Charles Rielle sort de l'embarras le PS dont les statuts communaux excluent le double mandat, surtout quand il est à cheval entre Berne et Genève. Le parti aurait dû contraindre Rielle à un choix en cas d'élection en Ville. De plus, la rivalité interne pour les honneurs bernois sera moins sanglante.

Le socialiste n'a pas de regrets sur son séjournement de quatre



Jean-Charles Rielle: «J'ai décidé d'écouter mes envies. Je veux me consacrer à ma ville.» OLIVIER VOGELSANG

ans, qui lui a pourtant valu des critiques. L'homme dit avoir beaucoup appris, mais il admet un démarrage lent: «Ce n'est qu'après un an et demi que j'ai pu accéder à une commission qui me correspondait, celle vouée à la sécurité sociale et la santé publique. J'ai pu défendre avec succès mon rapport de minorité sur les réserves des caisses maladie et j'ai ainsi contribué à récupérer de l'argent en faveur des assurés genevois.»

Sur le plan local, Jean-Charles Rielle veut se réinvestir dans ses engagements associatifs. Il

compte soutenir le développement de l'offre sportive s'il est élu au Conseil municipal, dont il a été le vice-président. Et de conclure: «C'est dans la proximité que je me sens le mieux. J'en ai besoin, je m'en nourris.»

La chasse aux cumuls

Autre candidat du PS au Conseil municipal, le constituant Alberto Velasco ne pose pas de problème à son parti. Lequel admet qu'on ajoute un autre mandat à la Constituante qui finira en 2012.

Les partis régulent eux-mêmes

les appétits de leurs élus, dans la limite des incompatibilités prévues par la Constitution. Depuis 2009, elle interdit aux membres de l'Exécutif cantonal de siéger à Berne. Une idée issue du MCG. Le mouvement, qui a demandé à sa députée et constituante Marie-Thérèse Engelberts de figurer sur la liste pour le Conseil municipal, parle d'«exception»: «Si elle est élue, elle renoncera à l'un de ses autres mandats, probablement celui de la Constituante», annonce Carlos Medeiros, président du MCG pour la Ville de Genève.